

INFORMATION A DESTINATION DES PLAISANCIERS DU CAP D'AGDE

Maintien de la possibilité de caréner vos bateaux chez NAVICAP

Cher(e)s Plaisancier(e)s,

Depuis **l'arrêté préfectoral du 19 Juin 2023**, **l'utilisation de l'eau douce est strictement interdite** pour le nettoyage des véhicules de loisirs. Il n'était donc plus possible d'utiliser de nettoyeur haute pression, même pour caréner vos bateaux, sur la Zone Technique.

Face à cette pénurie d'eau douce, et dans l'objectif de vous apporter une solution pour pouvoir préparer vos bateaux pour la saison estivale, **NAVICAP a adapté son nettoyeur HP pour pouvoir le faire fonctionner à l'eau de mer**. Il est donc toujours possible de caréner votre bateau sur notre zone technique, malgré l'interdiction préfectorale.

Cette solution, actuellement temporaire, sera **pérennisée cet hiver** pour pouvoir faire face aux défis qui nous attendent dans les années à venir, et **participer activement à la préservation de cette ressource essentielle qu'est l'eau douce**.

L'utilisation du nettoyeur HP à l'eau de mer est pour l'instant limitée au nettoyage de vos carènes avant application de l'antifouling.

A très bientôt.

Bien cordialement.

Jean-Pierre BOYER